

1^{er} avril 2021 : le Premier ministre Jean CASTEX est venu présenter au Sénat l'évolution de la situation sanitaire et les mesures que le Gouvernement comptait mettre en place pour y répondre. Il s'agissait alors d'un reconfinement qui ne disait pas son nom. Parce que les mesures de freinage de l'épidémie étaient appliquées partout de la même façon, sans prendre en compte la situation des territoires moins frappés par le virus, j'avais décidé de m'abstenir sur cette déclaration.

8 avril 2021 : j'ai voté en faveur du projet de loi ratifiant les ordonnances n° 2021-45 du 20 janvier 2021 et n° 2021-71 du 27 janvier 2021 portant réforme de la formation des élus locaux. En tenant compte des apports du Sénat et du Gouvernement lors de l'examen en séance publique, j'ai considéré que ce texte contribuera à valoriser le travail et l'expérience des élus locaux.

12 avril 2021 : j'ai voté en faveur du projet de loi confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme. Ce texte était très attendu par nos concitoyens, qui sont attachés à la défense de la laïcité et à l'unité nationale face au terrorisme islamiste. J'avais présenté plusieurs amendements qui visaient à améliorer l'équilibre entre renforcement de la sécurité intérieure et préservation de nos libertés de culte.

13 avril 2021 : j'ai voté, avec l'ensemble de mon groupe, en faveur de la proposition de loi tendant à inscrire l'hydroélectricité au cœur de la transition énergétique et de la relance économique. Ce texte, d'initiative sénatoriale, était particulièrement important pour les communes rurales du Maine-et-Loire, notamment pour celles qui comptent sur leur territoire un moulin. J'avais d'ailleurs déposé un amendement qui visait à sécuriser le dispositif juridique, au bénéfice des propriétaires de moulin, afin de garantir leur usage actuel ou potentiel, notamment concernant la production d'énergie.

14 avril 2021 : j'ai voté en faveur de la proposition faite par le Premier ministre de maintenir les élections départementales et régionales en juin 2021. Le report d'une semaine pour la tenue du scrutin ainsi que les garanties apportées par le Gouvernement concernant la campagne vaccinale permettaient de tenir le scrutin dans des conditions sereines. Les élections constituent des moments de respiration démocratique qu'il est essentiel de pouvoir préserver.

14 avril 2021 : j'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à lutter contre l'illectronisme et à renforcer l'inclusion numérique. Ce texte, présenté par le groupe RDSE, reprenait les travaux de la mission d'information menée l'an dernier sur le même sujet, à laquelle j'avais eu l'opportunité de contribuer en tant que Vice-Président. Je suis ravi que ce sujet sur lequel je me suis engagé, et qui compte tant pour la cohésion sociale et territoriale de notre pays, ait pu aboutir à des propositions concrètes.

15 avril 2021 : mon Groupe Les Indépendants - République et Territoires a présenté, dans son espace réservé du premier semestre 2021, une proposition de loi visant à orienter l'épargne des Français vers des fonds souverains régionaux. Cette proposition de loi, que j'ai eu l'occasion de défendre en hémicycle, en tant que Vice-Président de la Commission des Finances, part d'un constat simple : alors que les finances publiques n'ont jamais été aussi dégradées, l'épargne privée n'a jamais été aussi importante. Nous avons donc proposé de

créer un livret d'épargne réglementée afin de permettre aux collectivités locales d'investir en faveur des entreprises et des infrastructures de leur territoire. Malheureusement, cette proposition de loi n'a pas été adoptée par le Sénat.

15 avril 2021 : mon Groupe a présenté, dans son espace réservé du premier semestre 2021, une proposition de loi d'expérimentation visant à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce dispositif doit offrir la possibilité à tous les départements volontaires de permettre aux bénéficiaires du RSA, dans certaines conditions et de façon temporaire, de se réinsérer progressivement dans le monde professionnel. L'objectif est de lever les freins du retour à l'emploi afin de renforcer la place du travail dans notre modèle social.

19 avril-30 avril 2021 : suspension des travaux parlementaires.

10 mai 2021 : le Sénat examinait le projet de loi constitutionnelle visant à modifier l'article 1^{er} de notre Constitution. Ce texte, issu des travaux de la Convention citoyenne sur le climat, visait à inscrire dans la loi fondamentale le principe selon lequel la France « *garantit la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et lutte contre le dérèglement climatique* ». Comme le Conseil d'État l'exprimait dans son avis, cette formulation ouvrait la voie à de nombreux contentieux juridiques, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Sensible à cet argument, et convaincu qu'on ne doit pas manipuler notre Constitution sous la pression de l'opinion publique, j'ai choisi de suivre la Commission du Sénat, qui proposait une rédaction alternative en phase avec l'avis du Conseil d'État.

17 mai 2021 : avec l'ensemble de mon groupe, nous avons voté en faveur du projet de loi sur le Développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales. Ce texte vise à moderniser l'action extérieure de la France en faveur des pays en développement. En misant sur une meilleure évaluation des moyens alloués et sur une coopération plus approfondie entre acteurs publics et acteurs privés, il devrait renforcer la présence française à l'international et consolider les moyens de notre action diplomatique.

18 mai 2021 : j'ai voté en faveur du projet de loi relatif à la gestion de la sortie de crise sanitaire organisant la levée progressive des diverses restrictions. Ce texte a également permis de sécuriser, au plan juridique, diverses dispositions permettant de revenir à une vie (à peu près) normale tout en maîtrisant l'épidémie. C'est notamment le cas pour l'organisation des élections départementales et régionales, dont il a fallu adapter le cadre législatif afin de s'assurer que la tenue du scrutin n'ait pas détérioré la situation sanitaire.

20 mai 2021 : j'ai voté en faveur de deux propositions de loi visant à soutenir le tissu de nos associations : la première vise à améliorer la trésorerie des associations, la seconde à promouvoir et mieux valoriser l'engagement associatif. À cause des diverses polémiques, liées notamment à la situation sanitaire, les deux textes n'ont pas suscité l'intérêt qu'ils méritaient ; ils démontrent néanmoins l'importance que le Sénat attache aux problématiques des territoires. À titre personnel, je continuerai de soutenir l'économie sociale et solidaire, qui constitue l'un des liants de notre cohésion sociale.

25 mai 2021 : J'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à renforcer le suivi des condamnés terroristes sortant de détention. Ce texte a permis de muscler notre arsenal juridique pour lutter contre les menaces terroristes, notamment grâce à des mesures de sûreté. Pour protéger les Français contre la menace terroriste, il faut adopter une approche globale, qui prévient les démarches de radicalisation et les passages à l'acte, mais qui surveille encore les terroristes après leur sortie de prison.

26 mai 2021 : Le Sénat examinait une proposition de loi écologiste « pour un élevage éthique, juste socialement et soucieux du bien-être animal ». Si nous partageons tous l'objectif affiché, j'ai émis des doutes sur la mise en œuvre des mesures concrètes contenues dans le texte. Mon Groupe a donc décidé de ne pas adopter ce texte, qui aurait entraîné des contraintes et des coûts supplémentaires pour nos éleveurs, alors qu'ils ont déjà considérablement amélioré leurs outils de travail. Sur le marché européen, ces inconvénients nous auraient conduits à importer davantage de produits issus de pays nettement moins vertueux que les nôtres, ce qui n'est pas souhaitable, ni sur le plan de la souveraineté économique, ni sur le plan écologique, ni sur le plan du bien-être animal.

8 juin 2021 : l'ensemble de mon groupe a soutenu la proposition de loi LR visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs. Ce texte apporte des solutions concrètes à un phénomène déjà bien connu, celui de la disparition des librairies au profit des grandes plateformes en ligne. Ces mesures, qui devraient obtenir un soutien favorable de l'Assemblée nationale, permettront notamment aux collectivités de soutenir des libraires indépendants, sur le modèle de ce qui existe déjà pour les cinémas.

14 juin 2021 : pendant deux semaines, le Sénat a étudié en séance publique le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Ce texte reprend des mesures issues de la Convention citoyenne sur le climat, constituée à l'initiative du Président de la République suite au Grand Débat national et la crise des Gilets jaunes. Ce projet de loi, très dense et très divers, comporte un très grand nombre de dispositions qui apporteront de nombreuses contraintes supplémentaires, que ce soit dans notre vie quotidienne, pour la liberté d'entreprise ou dans l'aménagement du territoire. Au-delà des réserves sur le principe même de confier à des citoyens tirés au sort la responsabilité d'écrire la loi, et compte tenu de l'excellent travail réalisé par le Sénat afin de territorialiser, je veux croire qu'il nous permettra d'accélérer la transition écologique. J'ai donc décidé de voter pour.

29 juin 2021 : nous examinons le projet de loi relatif à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement. Ce texte apporte une nouvelle pierre à l'édifice sécuritaire déployé par le Gouvernement pour lutter contre la menace terroriste. Face à la récurrence préoccupante des attaques isolées exécutées par des individus radicalisés, il est important d'adapter et de moderniser nos leviers de l'action publique.

30 juin 2021 : j'ai voté le projet de loi de finances rectificative pour 2021. En tant que Vice-Président de la Commission des Finances, j'ai eu l'occasion, tout au long de la crise sanitaire, de soutenir les mesures de sauvetage et de relance de l'économie. Au cours de l'année 2020, 4 budgets rectificatifs avaient été nécessaires pour mettre en place les outils de soutien à l'économie et assurer leur montée en charge. Malgré leur impact très préoccupant sur les

finances publiques, j'ai soutenu ces mesures. C'est donc en responsabilité que j'ai voté en faveur de ce nouveau texte, qui entérine à la fois la dégradation des finances publiques pour l'exercice budgétaire actuel et la sortie progressive du « quoi qu'il en coûte ».

7 juillet 2021 : pendant deux semaines, le Sénat a étudié en séance publique le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Ce texte, surnommé « 3DS », n'opère pas de révolution en la matière – et c'est tant mieux. À l'occasion des consultations que j'ai menées, en amont de ce texte, auprès des élus locaux, j'ai compris qu'ils souhaitent surtout davantage de souplesse dans l'application des normes nationales. Ils n'attendaient pas de grand chambardement. J'ai toutefois déposé de nombreux amendements afin de porter, sur plusieurs sujets, des propositions concrètes pour simplifier la vie des élus locaux. Je me félicite de l'adoption par le Sénat de l'un d'eux, qui vise à rendre plus progressive, notamment pour les communes nouvelles, l'entrée dans le régime d'obligations en matière de logements sociaux, ce qui redonnera aux maires des marges de manœuvre en matière d'urbanisme.

23 juillet 2021 : le Sénat a examiné, dans un temps très contraint, le projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire. Ce texte fait suite au discours du Président de la République du 12 juillet. Certaines des mesures qu'il contenait, comme le passe sanitaire obligatoire pour les établissements recevant du public et la vaccination obligatoire des soignants, ont suscité de nombreuses polémiques et continuent d'alimenter la colère d'une petite partie de la population. Le gouvernement a préféré retenir ces solutions plutôt que de procéder à la vaccination obligatoire, qui avait le mérite de simplifier le message et de traiter tous les citoyens de la même manière. Malgré ces réserves, j'ai choisi, en responsabilité, de voter ce projet de loi. Le problème n'est pas le passe sanitaire, mais le virus. Nous devons tenir bon.